

AVIS DE CONCOURS

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR / ENTITÉ ADJUDICATRICE

- I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :
VILLE DE TINQUEUX
Hôtel de Ville, Avenue du 29 août 1944, 51430 TINQUEUX
Tel : 03 25 08 23 45
Adresse(s) internet :
Accès électronique à l'information (URL) : <https://www.xmarches.fr/>
Soumission des projets et des demandes de participation par voie électronique : <https://www.xmarches.fr/>
Adresses et points de contacts auprès desquels des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : <https://www.xmarches.fr/>
- I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR : PUBLIC
- I.3) ACTIVITÉ PRINCIPALE : COMMUNE
- I.4) ATTRIBUTION DE MARCHÉ POUR LE COMPTE D'AUTRES POUVOIRS ADJUDICATEURS :

SECTION II : OBJET DU CONCOURS / DESCRIPTION DU PROJET

- II.1) DESCRIPTION
- II.1.1) Intitulé attribué au concours/projet par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice :
Construction du groupe scolaire Pasteur à Tinquieux
- II.1.2) Description succincte :
Construction d'un établissement qui accueillera 150 élèves en maternelle et 240 élèves en élémentaire dont l'organisation totalement novatrice s'appuiera sur un projet de vie innovant.
- La partie de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux est estimée à 5 600 000,00€ HT. SDO : 2 248 m². Surface des espaces extérieurs : 2800m²
- II.1.3) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :
71240300.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

- III.1) CRITÈRES DE SÉLECTION DES PARTICIPANTS :
- Compétence, références et moyens des groupements.
- Le dossier de candidature sera constitué de :
- lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants (modèle recommandé Dc1)
 - les renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles techniques et financières du candidat (modèle recommandé - déclaration du candidat Dc2)
 - si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.
- Dossier technique :
- Cadre type joint au DCE à compléter
 - Présentation de 2 références suivant modalités définies au RC
- Les membres de l'équipe n'auront la possibilité de se présenter que dans un seul groupement hormis le BET acoustique, BET Ergonomie et l'architecte d'intérieur (ou le designer)
- Le DCE est disponible à l'adresse suivante : <https://www.xmarches.fr/>
- III.2) INFORMATION RELATIVE À LA PROFESSION :
- La participation est réservée à une profession particulière : oui
- Le présent avis s'adresse à un maître d'œuvre ou une équipe de maîtrise d'œuvre disposant :
- de compétences en matière d'architecture, en technique, en économie de la construction nécessaire
 - d'expérience : le candidat aura réalisé au moins un équipement d'importance ou de complexité équivalente à l'opération envisagée

SECTION IV : PROCÉDURE

- IV.1) TYPE DE CONCOURS :
Restreint
- Nombre de participants envisagé : 4.
- IV.2) NOMS DES PARTICIPANTS DÉJÀ SÉLECTIONNÉS :
- IV.3) CRITÈRES D'ÉVALUATION DES PROJETS :
- La qualité de la réponse architecturale au programme et notamment de la conception des espaces partagés et des espaces extérieurs
 - Le respect du programme en termes d'organisation, de fonctionnalité des locaux, de surfaces, de réponse aux contraintes spécifiques liées à la destination des locaux
 - Les choix techniques
 - Le respect de l'enveloppe financière
- IV.4) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF
- IV.4.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice :
28/01/2021
- IV.4.2) Conditions d'obtention des documents contractuels et des documents additionnels :
Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 19 février 2021 à 18h00
Documents payants : non.
- IV.4.3) Date limite de réception des projets ou des demandes de participation :
1^{er} mars 2021 à 12h00
- IV.4.4) Date d'envoi des invitations à participer aux candidats sélectionnés :
- IV.4.5) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans le projet ou la demande de participation :
Langue(s) officielle(s) de l'UE : français
- IV.5) RÉCOMPENSES ET JURY
- IV.5.1) Information sur les primes :
Une ou des prime(s) sera/sont attribuée(s) : oui
- Nombre et montant des primes à attribuer : 26 600,00€ HT pour chacun des 3 candidats non admis
- IV.5.2) Détail des paiements à verser à tous les participants :

IV.5.3) Contrats faisant suite au concours :

Le lauréat ou l'un des lauréats du concours devra/deveront être attribuaire(s) des contrats de services faisant suite au concours : oui

IV.5.4) Décision du jury :

La décision du jury est contraignante pour le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : non

IV.5.5) Noms des membres du jury sélectionnés :

* La composition du jury n'est pas arrêtée à ce jour, elle sera précisée dans le règlement de concours remis aux candidats admis à concourir.

SECTION VI - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE :

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

VI.2) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

- remise des candidatures

Les candidatures seront remises par voie électronique à l'adresse suivante : <https://x.marches.fr>

Conformément aux modalités explicitées dans le Règlement de la Consultation

- marché de maîtrise d'œuvre consécutif au concours

La mission confiée sera une mission de base, complétée une mission SSI et d'une mission mobilier

- modalités de financement et de paiement

Modalités relatives au paiement : Délais de paiement conformes aux dispositions de l'article 164 du décret n°2016-260 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Avance : conforme aux dispositions de l'article 110 du décret n°2016-260 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Modalités de financement : Ressources extérieures publiques et ressources propres

L'unité monétaire utilisée est l'euro

VI.3) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.3.1) Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CHALONS EN CHAMPAGNE, 25 rue du Lyoté, 51000 Chalons-en-Champagne, Tél : 03 26 66 86 87

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CHALONS EN CHAMPAGNE, 25 rue du Lyoté, 51000 Chalons-en-Champagne, Tél : 03 26 66 86 87

VI.4) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

28 janvier 2021

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

Délai de mise en ligne :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation : 1^{er} mars 2021

